

les rives de l'



La lettre trisannuelle de l'Institut de recherche et d'information sur le volontariat (Iriv) www.iriv.net - numéro 8 -septembre 2006 - Transmission

L'*iriv* a le plaisir de vous présenter sa lettre trisannuelle qui éclaire l'actualité du bénévolat/volontariat et donne la parole à ceux qui désirent s'exprimer sur ce sujet. Ce huitième numéro a réfléchi à la notion de **transmission**. La rive éditoriale **éditoriale** montre que la transmission est réciproque entre le bénévole et l'association. La rive **académique** met en évidence l'importance de la personnalité du bénévole, « ambassadeur épique » de l'association. La rive **spirituelle** s'interroge sur la transmission du Bien, ses liens avec le Beau et le Vrai. La rive **de l'invité** montre comment la fable des *Deux Pigeons* illustre les difficultés de transmission d'un expatrié à son retour. La rive **d'ailleurs** s'interroge sur la transmission du modèle social allemand en matière d'engagement civique, depuis la crise de l'Etat Providence.

rives

- **rive éditoriale** Bénédicte Halba **Agents de transmission**
- **rive académique** Eve-Marie Halba **Ambassades épiques**
- **rive spirituelle** Régis de Saint-Rémy **Peut-on transmettre le bien ?**
- **rive de l'invité de septembre** Laurent Eliazewicz **Fable des Deux pigeons**

rive d'ailleurs

- **rive d'Allemagne** Sebastian Braun **Engagement civique**

rivages

- **Actualités de l'Iriv** de mai à août 2006

Directrice de la publication : Dr Bénédicte Halba, présidente de l'IRIV

Rédactrice en chef : Dr Eve-Marie Halba, secrétaire générale de l'IRIV

Les rives sont accessibles sur les sites : <http://www.benevolat.net> ou www.volontariat.net

les rives de l'iriv

info@iriv.net

rive éditoriale

Dr Bénédicte Halba, présidente de l'iriv

Agents de transmission

Les bénévoles sont les « sentinelles invisibles » (*little platoons*) dont parle Edmund Burke (1). Ils sont « avant même la Règle de droit, le fondement de toute vie sociale » (2). Témoins, passeurs, ils sont sensibles à tous les changements de la société. Ce sont aussi des agents de transmission.

La transmission peut se comprendre de différentes manières. Trois significations : hérédité, succession et communication s'appliquent au bénévolat. La première, l'hérédité, désigne le passage à la descendance. La transmission est aussi l'opération par laquelle une personne exerçant une autorité transfère ses pouvoirs à son successeur. Dans l'art militaire, les transmissions constituent l'ensemble des moyens techniques destinés à relier les troupes aux états-majors.

La transmission est principalement la manière dont les bénévoles communiquent. Ils transmettent un savoir, un savoir-faire et un savoir-être.

Un savoir d'abord, celui du domaine dans lequel les bénévoles interviennent. Les exemples sont nombreux dans toutes les associations de défense des droits (au logement, à l'éducation, à la liberté de la presse...) où l'engagement est militant. Dans les associations de défense de l'environnement, les bénévoles sont de véritables experts des droits environnementaux, souvent appris sur le terrain ou par des recherches personnelles. Ils transmettent leur savoir aux adhérents, aux autres bénévoles mais aussi à l'opinion publique.

Le savoir-faire est spécifique à chaque bénévole et chaque association. Il dépend du champ d'action mais aussi de la fonction exercée dans la structure. Encadrer des jeunes pour une activité sportive exige de la pédagogie et une parfaite connaissance de la discipline. Exercer les fonctions de président nécessite de savoir diriger, déléguer, incarner le projet de l'association. Ces savoir-faire se transmettent au sein de l'association, de bénévole à bénévole, qui apprennent en faisant.

Le savoir-être enfin est lié à l'histoire, à la culture de l'association, un esprit auquel adhèrent les bénévoles. De manière générale, le bénévolat développe un savoir-être particulier : être utile aux autres, défendre une cause en agissant, rencontrer des gens d'horizons variés. On ne s'engage pas par hasard chez Emmaüs, ATD-Quart-monde ou les Petits frères des pauvres. Ces mouvements associatifs ont une charte d'adhésion qui développe une éthique spécifique. Cet esprit est parfois tellement fort qu'il guide encore les bénévoles après qu'ils ont quitté l'organisation.

Le deuxième sens de la transmission est lié à la succession. Le *turn-over* associatif est important. Les bénévoles s'engagent en moyenne trois à cinq ans. Lorsqu'ils partent, il est essentiel qu'ils fassent avec l'association le bilan de leur action pour « passer le relais ». Qu'ont-ils accompli ? Les résultats ne se mesurent pas forcément aux nombres d'années. Le passage, même de quelques mois, d'un bénévole avec une forte personnalité peut être

déterminant s'il a initié un projet, contribué activement à le monter ou à le réaliser. Les motivations qui ont présidé à l'engagement sont essentielles. La notion de service est également importante.

La notion d'héritité est le troisième sens de la transmission qui concerne le bénévolat. Que transmet l'association ? Elle a développé des projets, construit des partenariats, apporté une nouvelle approche sur un enjeu de société. Les équipes successives héritent d'une manière de faire, d'un esprit, d'une culture qui sont en perpétuelle évolution... La transmission est liée à la personnalité des fondateurs et des successeurs. Certains héritiers, les « légitimistes », sont partisans de conserver intact l'esprit originel de l'association. D'autres, les « frondeurs », veulent au contraire lui donner un nouveau souffle. S'ils ne peuvent infléchir le projet initial, ils fondent une autre association. La transmission se fait alors par sécession.

Transmettre est le moteur de l'engagement bénévole. Chaque bénévole apporte une contribution différente, originale, au projet associatif. L'association s'enrichit de ces apports successifs qui constituent son patrimoine. Même une sécession est une autre manière de prolonger son action.

(1) Burke (Edmund), *Réflexions sur la Révolution de France*, Hachette, Paris, 2004.

(2) Malaurie (Philippe), « Réserves et réflexions », in *Quel statut pour le bénévole/volontaire ?*, Iriv, Paris, 1998.

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

(c) iriv, Paris, MMVI

rive académique

Dr Eve-Marie Halba, secrétaire générale de l'iriv

Les ambassades épiques, question de transmission

La transmission est un point important dans la réussite du bénévolat. C'est un double lien, celui que l'association crée avec le bénévole et celui que ce dernier construit avec le monde extérieur. La formation est une première étape qui permet de le faire adhérer à un projet collectif, transmettre ce savoir est l'objet de toutes les attentions. L'action menée par le bénévole est un second lien fort qui ne doit pas être négligé. La transmission est une relation personnelle qu'il entretient avec des bénéficiaires, dans un contexte spécifique, chacun donnant à cet échange une coloration particulière. Nous nous intéresserons à cette communication privilégiée.

Transmettre n'est jamais un acte anodin ou neutre, la transmission est difficile et suppose beaucoup de précautions. Cet échange n'est en effet possible que si les personnes sont capables de communiquer et de se comprendre. Dans les chansons de geste médiévales, un type de personnage est une bonne métaphore de la transmission, ce sont les ambassadeurs. Ils sont les médiateurs privilégiés de deux partis opposés destinés à s'entendre, au sens fort du terme. Les négociations sont toujours complexes, parfois dangereuses. Le contexte, la personnalité des locuteurs, l'objet du message sont des paramètres importants dans la réussite de cette entreprise (1).

Les ambassades épiques sont préparées avec soin et sont le dernier espoir de conciliation entre adversaires qui sont face à une alternative : la trêve ou la guerre. C'est pourquoi le choix du médiateur est toujours délicat. Il s'agit d'élire la personne capable de dispenser le message seigneurial et d'obtenir la bonne écoute d'un interlocuteur hostile. Nous proposerons trois exemples dans lesquels l'ambassadeur est confronté à un baron rebelle ou à un sarrasin et nous analyserons, dans chaque cas, les raisons de la bonne ou de la mauvaise transmission.

Un premier type d'ambassade révèle la faiblesse du messager. C'est le fameux exemple du traître de la *Chanson de Roland*. Désigné par Roland pour conduire la périlleuse ambassade auprès des Sarrasins, Ganelon trouve cette mission parfaitement inutile (comment obtenir leur conversion à la religion chrétienne ?) L'habileté de son interlocuteur sarrasin pervertit l'objet de l'ambassade, Blancandrin a su percevoir la haine de Ganelon pour Roland. Le guet-apens mortel de Roncevaux en est la conséquence : l'ambassadeur reviendra avec une fausse allégeance du roi sarrasin à Charlemagne qui causera la mort de son neveu. Le langage manipulateur de l'adversaire est une arme qui a dévoyé l'ambassadeur : il croyait trouver la mort, il rencontre un homme qui sait faire de lui un homme important (tel un roi, on lui offre force cadeaux) et providentiel (il paraît avoir converti les païens).

Un deuxième type d'ambassade est fondé sur la forte personnalité du messager qui prend le pas sur le reste. Ce cas extrême est incarné par le propre fils de Charlemagne dans *Renaut de Montauban*. Le contexte est tendu : aucun homme de la cour ne se propose pour aller trouver Beuves d'Aigremont, un puissant vassal qui ne remplit plus ses obligations militaires (2).

Lohier est finalement désigné par son père pour faire entendre raison au rebelle. L'insolent ambassadeur déconsidère d'emblée Beuves qui ne peut plaider sa cause (3) mais est insulté et humilié. Comme le messenger ne remplit pas son rôle, la colère l'emporte sur la raison : le vassal fracasse le crâne de Lohier. La transmission est rompue de manière radicale et révèle la défaillance de l'échange. L'ambassadeur n'est pas un simple porte-parole mais un négociateur qui doit écouter pour se faire entendre. La violence du langage trahissait un mépris total pour celui qui faute de s'exprimer par la parole a choisi le geste.

Un dernier type d'ambassade révèle les qualités indispensables à un homme de bonne volonté. Ogier est l'exact contraire de Lohier. Il est l'un des douze pairs de Charlemagne qui a l'assentiment de l'ensemble de la cour. Il appartient au lignage de Beuves (4) et est animé d'un réel désir de paix, le langage qu'il adopte pour parlementer avec lui en témoigne. Il considère le meurtrier de Lohier comme un pécheur qui doit expier sa faute. Cette approche pénitentielle et compassionnelle saura toucher le duc d'Aigremont. Dans un contexte beaucoup plus tendu, les deux interlocuteurs parviendront à s'entendre. La réussite de l'ambassade tient au respect réciproque. La tonalité du langage est essentielle pour que la transmission puisse être efficace : les paroles de l'ambassadeur doivent être fermes sans autoritarisme et tenir compte de celles de son interlocuteur. L'attention portée à Beuves permet à Ogier d'obtenir une meilleure écoute du message impérial.

L'expérience grandit le bénévole s'il peut, comme Ogier, rester fidèle à ses convictions tout en sachant écouter les autres et s'enrichir à leur contact. La sociologie évoque l'idée de *transmission sociale* comme « l'ensemble des procédés de civilisation qui se répandent dans les sociétés humaines ». C'est un concept essentiel qui permet de mieux comprendre la réussite du bénévole-ambassadeur.

(1) La linguistique a systématisé cette analyse sous la forme du « schéma actantiel » qui repère dans chaque texte l'émetteur, le récepteur, l'objet du message et le contexte d'énonciation. Pour une approche simplifiée voir *Petite grammaire française*, Ellipses, Paris, 2002, p.139-41.

(2) Le vassal a refusé de soutenir l'effort de guerre impérial en Espagne. Cette désobéissance affaiblit l'armée de Charlemagne, composée du renfort militaire de tous ses puissants barons.

(3) L'ambassade insolente est un motif épique. Voir l'article de Paul Bancourt « Le thème de l'ambassade insolente dans les chansons de geste françaises et la littérature arabo-turque », in *Essor et Fortune de la chanson de geste dans l'Europe et l'Orient latin*, Mucchi Editore, 1984, tome I, p.267-75.

(4) Le cycle des barons révoltés (ou geste de Doon de Mayence) regroupe des personnages du même lignage. Nous avons déjà évoqué dans d'autres **rives de l'iriv** Renaut de Montauban (**rive 1**) et Girart de Roussillon (**rive 3**). Ogier est le petit-fils de Doon de Mayence, leur aïeul commun.

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

(c) iriv, Paris, MMVI

rive spirituelle

Abbé Régis de Saint-Rémy

Peut-on transmettre le Bien ?

Le Bien est commun à tous les hommes. Il n'est pas la propriété de l'un ou de l'autre, voire d'un groupe avec sa culture, ses coutumes, ses idéaux politiques. Le Bien fait partie de la nature humaine, il est toujours universel, quelles qu'en soient les modalités. Il figure dans l'action de l'homme, ses qualités, sa générosité, sa capacité à "faire le bien". Le Bien apaisera bien des tempêtes, il est le dénominateur de tous les hommes, au contraire du mal qui divise.

Où est le Bien que nous transmettons ? Il se situe en nous mais nous l'avons reçu tout au cours de la vie. A la naissance, nous l'avons dans notre cœur comme nos semblables mais jamais de manière absolue. Puis l'éducation nous apprendra à distinguer le bien du mal, à développer notre intelligence sans ce "formatage" qui enlève à l'homme sa liberté de jugement. Enfin, l'homme par sa propre expérience apprend à connaître le bien par son observation des gens, des choses et des circonstances.

Nous reprenons de la théorie du philosophe Platon, trois idées essentielles. Il y a d'abord le Bien, dont le caractère général est de se répandre, de se communiquer. On dit "faire le bien", car cet acte extérieur à l'homme a pour but de se diffuser, d'en faire bénéficier les autres. Le Bien se reconnaît dans son application pratique, la justice. C'est pourquoi l'injustice restera toujours le principal défaut de ceux qui exercent l'autorité et ne respectent pas l'universalité du Bien. Selon Platon, il y a ensuite le Beau, toujours conforme à la nature dans son état originel. La beauté de tel geste dérive de la beauté du premier matin de la Création : Bien et Beau se rejoignent (1). Platon décrit enfin le Vrai, qui offre l'avantage d'être immuable, quels que soient le lieu et le temps. Le soleil éclaire, le sang des hommes est rouge, les montagnes ne sont pas des plaines, trois paramètres universels. Les communications seraient grandement facilitées si les hommes s'en souvenaient.

Transmettre le Bien, le Beau et le Vrai est l'affaire de chacun. Il faut donc mener plusieurs combats. Lutter contre ses intérêts particuliers, ce que nous appelons égoïsme lorsqu'ils sont uniquement tournés vers nous-mêmes. Il n'y a alors ni transmission du bien, ni du beau, ni du vrai. Lutter contre toute déformation idéologique qui porte atteinte au bien et donc à la vraie liberté de l'homme, la liberté intérieure. Lutter enfin contre la routine, contre les négligences, les mauvaises habitudes, la fatigue aussi... Car transmettre le bien est l'affaire de tous. Nous oeuvrons ensemble pour être plus efficaces. Nous construisons, ne sachant pas nous si nous verrons le fruit de notre labeur. Nous transformons nos actions en institutions pour préserver des acquis qui semblent si fragiles...

Finalement, le bien, le beau et le vrai nous dépassent. Les développer et les faire fructifier n'est possible qu'avec des références d'autant meilleures qu'elles seront élevées. Nous sommes en quelque sorte des gardiens intelligents à qui l'on aurait confié un dépôt. Pour entretenir, protéger et défendre au mieux ce qui fait notre bonheur, nous devons mobiliser notre temps et notre énergie – tout ce qui irremplaçable – même si l'on est confronté aux incompréhensions et les déceptions. Ainsi, au soir de notre vie, jugeant que nous avons rempli notre tâche, nous pourrions répéter après l'apôtre Saint Paul dans ses Epîtres : « J'ai transmis ce que j'ai reçu ».

(1) L'adjectif « grand » en son sens figuré est synonyme de « beau » dans le vocabulaire contemporain

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

(c) iriv, Paris, MMVI

rive de l'invité

Laurent Eliazewicz, chargé de mission à la Direction générale de l'ANPE, Equipe Placement international

Fable des Deux pigeons, mobilité et transmission

En cette année 2006, déclarée par la Commission européenne « Année de la Mobilité des Travailleurs », l'occasion est belle de nous arrêter sur la riche notion de mobilité transnationale et de la confronter à celle de transmission.

Evoquons les mannes sacrées d'un immortel poète, Jean de la Fontaine pour mesurer une notion à l'aune de l'autre. Dans les *Deux pigeons*, le fabuliste concentre tous les thèmes importants de la mobilité. Nous n'aborderons pas l'idée du départ, largement traitée dans cette oeuvre, pour nous attarder sur celle du retour.

Rappelons l'intrigue : deux pigeons s'aiment d'amour tendre mais l'un d'eux veut tenter la grande aventure. Son compagnon essaie de l'en dissuader, attirant son attention sur les dangers du voyage mais « *le désir de voir et l'humeur inquiète l'emportèrent enfin* ». Alors, notre pigeon voyageur argumente pour convaincre son acolyte des bienfaits du départ :

*Il dit : « Ne pleurez point ;/ Trois jours au plus rendront mon âme satisfaite ;
Je reviendrai dans peu conter de point en point/ Mes aventures à mon frère ;
Je le désennuierai. Quiconque ne voit guère/ N'a guère à dire aussi. Mon voyage
dépeint
Vous sera d'un plaisir extrême./ Je dirai : « J'étais là ; telle chose m'avint ; »
Vous y croirez être vous-même. »*

Que nous enseigne cette fable sur la transmission ? Plaçons-nous sur un plan professionnel et relevons deux idées essentielles de ces quelques vers.

Le voyageur veut « désennuyer » son compagnon, mais était-il en proie à l'ennui et compte-t-il entendre son récit ? Soulignons ici le hiatus entre la vision qu'un expatrié peut avoir de son parcours à l'étranger et la manière dont un employeur potentiel peut le prendre en compte. Au tapis rouge que la France est supposée dérouler devant l'expatrié se heurte souvent la suspicion sur ce même parcours, la perception des employeurs –notamment français- étant rarement celle de l'expatrié. D'où une incompréhension certaine. La transmission ne peut être l'imposition d'un schéma mental à l'autre, pas plus qu'elle ne peut être sublimée à l'excès.

« **Se croire lui-même** » à l'étranger, telle devrait être la sensation du pigeon casanier grâce au récit du voyageur. Ce dernier est bien optimiste car s'il est parti, l'autre est resté : comment celui-ci pourrait-il vivre l'aventure de celui-là par procuration ? C'est l'une des clés importantes pour que le voyage, surtout s'il est long, soit optimisé dans le parcours professionnel : rentrer *dans son pays* ne signifie pas forcément rentrer *chez soi*. Ainsi, la transmission n'implique aucunement *ipso facto* la totale empathie de l'autre : chacun a évolué parallèlement.

Transmission et mobilité se compléteront donc avantageusement à condition de préparer le retour. L'accompagnement repose dès lors sur un impératif : identifier, valoriser et adapter l'acquis de l'étranger selon les normes du marché local. L'enrichissement mutuel des deux acteurs serait une situation idéale. En pratique, l'expatrié doit se réadapter à son pays comme s'il s'agissait d'une terre étrangère. Cette problématique se retrouve d'ailleurs pour toute personne qui évolue dans des contextes dits « atypiques » par rapport à un parcours classique, tels que les bénévoles ou les sportifs de haut niveau.

Public étranger au marché du travail ou ayant évolué sur le marché du travail étranger, il est nécessaire de reconnaître ses acquis particuliers. L'ANPE et l'IRIV, avec des représentants du monde sportif, associatif et des expatriés ont initié le projet MITEC. Cette réflexion sur la **Mobilité Intersectorielle et Transnationale pour l'Egalité des Chances** souhaite développer un accompagnement (fondé sur un outil de navigation professionnelle) pour permettre à ces publics hors norme de faire reconnaître leur expérience sur le marché du travail français. Alors est-il permis de penser que les pigeons voyageurs ne soient plus les dindons de la farce !

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

(c) iriv, Paris, MMVI

rive d'ailleurs - Allemagne

Prof. Dr. Dr. Sebastian Braun de l'Université de Paderborn

Engagement civique et crise de l'Etat Providence

“L'engagement civique” est une notion très large en Allemagne qui inclut le bénévolat, le militantisme, le sponsoring d'entreprise. Il peut s'appliquer aux champs politique, sportif, culturel, environnemental, éducation, juridique, économique. Cet engagement civique concerne chacun et suscite un intérêt croissant auprès de tous les Allemands, il est naturellement devenu une thématique récurrente des discours politiques. Pourtant la question du rôle de l'Etat et de l'engagement du citoyen dans une société qui connaît une crise de « l'Etat Providence » est toujours âprement discutée.

Dans les années 1970, la crise économique mondiale a remis en cause le modèle social-démocrate de « l'Etat gardien du bien public » dans lequel les « citoyens actifs » ne jouaient qu'un rôle secondaire. La redécouverte du pluralisme social et des associations anti-institutionnelles des « alternatives de gauche » coïncida alors avec les exigences de dénationalisation, de privatisation et de subsidiarité des « libéraux-conservateurs ».

Depuis les années 1980 les propositions libérales ont pris de plus en plus d'importance. Partisans et adversaires usent d'ailleurs de la même argumentation : le marché, l'Etat et le citoyen sont considérés de manière isolée et ignorent superbement les formes associatives (à l'exception de la famille). Une réorganisation des institutions de l'Etat Providence favoriserait les acteurs non étatiques : cela redonnerait alors à l'engagement civique un rôle plus important.

Dans ce nouveau welfare mix : le citoyen n'est pas seulement un client ou un consommateur, son engagement permet d'équilibrer les actions pour le Bien public. Jusqu'alors l'Etat garantissait la responsabilité, le financement et la réalisation des services, il devrait à présent se limiter aux tâches de régulation et de modération en déléguant la responsabilité de la réalisation et du financement aux associations. Nouvelle division des tâches où « l'Etat acteur » (*aktivierender Staat*) favoriserait l'engagement civique en créant des « structures d'opportunité ». Les politiques et les fonctionnaires doivent soutenir l'action des citoyens engagés en les faisant bénéficier d'une formation solide, d'une bonne gestion de leur temps, d'une meilleure publicité de leur action. La professionnalisation de ces structures associatives permettra alors une véritable reconnaissance.

L'enthousiasme officiel sur « le nouveau citoyen » masque mal l'instrumentalisation de l'engagement civique. On peut se réclamer de « la nouvelle culture des citoyens », en accomplissant de grandes campagnes de publicité plutôt que de réaliser les programmes d'action annoncés. On peut favoriser l'engagement des citoyens pour décharger le budget étatique mais l'Etat garde toute initiative, commande, direction et contrôle.

La « démocratie d'application » est vraiment d'actualité : la « chose publique » appartient à tous, l'Etat doit accepter l'idée que l'engagement citoyen peut pallier les faiblesses d'une société qui n'a plus les moyens de tout financer, réguler, contrôler. La « société civile » doit pousser les politiques à rendre les institutions étatiques plus souples, le principe de

subsidiarité et de communalisation des tâches ne doivent plus être de simples mots. Lorsque le rôle des associations est pleinement reconnu, comme en Hollande ou en Angleterre, toute la société bénéficie des actions citoyennes et cela ne remet pas en cause les institutions. L'Etat Providence n'est plus, vive l'engagement civique !

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

(c) iriv, Paris, MMVI

Actualités de l'iriv de mai à août 2006

Interventions et travaux de l'Iriv

Congrès Accueil des Villes françaises, Tours, 11 mai 2006

L'Union nationale Accueil des Villes françaises (AVF) tenait son 16ème Congrès au Palais des Congrès de Tours auprès des représentants des 10 000 bénévoles du réseau des AV.

La première table ronde "Bénévole, une force vive" réunissait divers témoins autour de la présidente de l'Institut de recherche et d'information sur le volontariat. Plusieurs pistes de réflexion furent proposées : pourquoi être bénévole ? Comment réussir une cohabitation entre bénévoles et salariés ? Qu'est ce qu'être bénévole aux AVF ?

Pour en savoir plus <http://www.avf.asso.fr>

Civiq, 3ème séminaire européen du Projet "Involve", Deventer (Pays-Bas), **vendredi 23 mars et samedi 24 juin 2006**

Projet initié par le Centre européen du Volontariat et Volunteering England, dans le cadre du programme INTI soutenu par la Commission européenne. Il a réuni les partenaires d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne, de France, de Hongrie, des Pays-Bas et du Royaume-Uni (et des représentants d'associations espagnoles de la région de Valence et de Madrid.)

L'objet principal de ce séminaire européen était de formuler des recommandations précises pour les décideurs publics locaux, nationaux et européens afin de promouvoir l'engagement bénévole des migrants et des minorités ethniques. Dans chacun des sept pays, un état des lieux a été fait ainsi que l'identification d'exemples de bonnes pratiques

Pour en savoir plus: www.cev.be

Ministère de l'Education nationale, 2ème séminaire européen du Projet " VPL 2", Prague, mercredi 7 juin - samedi 10 juin 2006

Ce projet a été initié par la Han Université (Pays-Bas), soutenu par la Commission européenne dans le cadre d'un projet pilote Leonardo da Vinci. Il réunit onze pays (Pays-Bas, Allemagne, Chypre, France, Irlande, Italie, Lituanie, Norvège, République Tchèque et Royaume-Uni).

Le projet VPL 2 a pour objet de "Valoriser l'apprentissage non formel et informel (Valuation of Prior Learning, VPL)". Il s'intéresse à l'éducation et à la formation tout au long de la vie. L'enjeu est de valoriser toutes les compétences sur le marché du travail.

Cette deuxième réunion a présenté les rapports nationaux fondés sur des données socio-économiques de l'emploi et de la formation. Elle a permis de confronter les systèmes d'éducation et de formation professionnelle et d'analyser les cas pratiques de chacun des pays en matière de VPL.

Pour en savoir plus sur le projet: www.VPL4.eu

IRSS, Réunion finale du Projet "Vision 21", Varsovie, **vendredi 2 juin - dimanche 4 juin 2006**

L'IRSS, Institut polonais, a pris l'initiative du projet " Volontariat et bénévolat : se mobiliser pour combattre l'exclusion au 21ème siècle" . Il a associé l'Iriv (France), Lunaria (Italie) et l'Institut d'éducation secondaire San Isidro (Espagne).

Cette dernière réunion présentait le résultat final du projet : un guide sur le cadre du bénévolat dans les quatre pays participants et des exemples de bonnes pratiques sur la formation des bénévoles intervenant dans le champ social et de travailleurs sociaux.

Pour en savoir plus sur le projet: www.vision21.neostrada.pl

L'Iriv dans les médias

Wilhelm Braumüller Universitäts-Verlagsbuchhanlung, Nach der Gasterbeit, Prekäres Alten in der Einwanderungsgesellschaft, Christoph Reinprecht, août 2006

Cet ouvrage de sociologie traite du vieillissement des migrants en Autriche et de l'engagement bénévole des populations immigrées venues de Yougoslavie et de Turquie. Il cite *Bénévolat et volontariat en France et dans le monde* (voir rubrique Publications, www.iriv.net).

Pour plus d'infos www.braumueller.at

Féminin Psycho, juillet 2006

Dans un dossier sur l'engagement, un article de Frédérique Meunier fait référence à *Bénévolat et volontariat en France et dans le monde* (voir rubrique Publications, www.iriv.net).

Pour plus d'infos <http://www.info-presse.fr/fiches/feminin-psycho>

Centraider, juillet 2006

Le bulletin de liaison du Collectif régional des Acteurs de la Coopération et de la Solidarité Internationale publie un article de Bénédicte Halba "L'engagement, tous volontaires », dans le cadre d'un dossier sur les différentes formes d'engagement. Il fait aussi mention du projet Involve.

Pour plus d'infos <http://www.centraider.org>

Fédération des Centres d'action bénévole du Québec, juin 2006

Le site du Centre national québécois du bénévolat fait mention des recherches réalisées par l'Iriv dans le domaine des politiques sociales.

Pour plus d'infos <http://www.fcabq.org>

Accueil des Villes françaises (AVF), juin 2006

Le site de l'Union nationale des AVF permet d'avoir accès à la table ronde "Bénévole, une force vive" dirigée par la présidente de l'Iriv.

Pour plus d'infos <http://www.avf.asso.fr>

Le Monde, supplément Economie, 16 mai 2006

Philippe Ryfman, professeur et chercheur associé à l'Université de Paris I- Sorbonne, fait référence à la dernière parution à la Documentation française dans son article "L'essor du bénévolat reste à conforter" (voir rubrique [Publications](#), www.iriv.net).

Pour plus d'infos <http://www.lemonde.fr>

European Conference in Munich, 11 mai 2006

La conférence "New Horizons - Active Age : the changing boundaries between life and work in an ageing Europe" a présenté le projet Leonardo da Vinci initié par l'Iriv "VAEB pour un projet professionnel"(voir rubrique [Etudes](#), www.iriv.net).

Pour plus d'infos <http://www.eEuropeassociations.net>